

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Révision Allégée du Plan Local d'Urbanisme
de Nemours.

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° AG 2024-31 en date du 05/12/2024 de

M. le Maire de : Nemours

M. le Préfet de :

Président de la commission d'enquête — Commissaire enquêteur :

M Christian HANNEZO qualité commissaire enquêteur

Membres titulaires : M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

Membres suppléants : M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 20/01/2025 au 21/02/2025

les Du lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h15

les le Samedi de 8h30 à 12h00 et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : Mairie de Nemours - 39 Rue du Dr Choppy - 77140 NEMOURS

Autres lieux de consultation du dossier : _____

Registre d'enquête :

comportant 32 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir

les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

la mairie de Nemours et sur enquetes-publiques@ville-nemours.fr

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : la mairie de Nemours et à la

Préfecture de Seine-et-Marne

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les lundi 20/01/2025 de 9h00 à 12h00 et de _____ à _____

les Mercredi 05/02/2025 de 14h00 à 17h00 et de _____ à _____

les Samedi 15/02/2025 de 9h00 à 12h00 et de _____ à _____

les Vendredi 21/02/2025 de 14h00 à 17h00 et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

20 01 2025 - 9h - 12h00 première permanence

PREMIÈRE JOURNÉE

Registre ouvert le 20 01 2025 à 9h00 heures

Observations de M⁽¹⁾

① le 20 janvier 2025 Venus chercher des informations
concernant la pharmacie du Marché.

9 heures 15

Jean-Yves Bertrand
21, rue Yankier 1^{er}.
77140 Nemours

② 14 heures ;
Naïme-Jeanne Poermer
Nicole I Vassento
12 Rue Begeut Nemours
Sergio Capasso
14 rue Dumèè Nemours

nous sommes venus pour poser des questions sur
certains documents. Nous allons envoyer par mail
ces questions.

③ Michel Desproges

J'ai du mal à concevoir qu'en 2025 -
en temps de paix - on puisse envisager de détruire
un bâtiment historique comme le Foyer Protestant
qui depuis l'an 1300 a joué un rôle éducatif
1500 : première école de Nemours.

Ce serait une offense envers les générations
qui ne sont nées que par appaître aide et assistance
à leurs concitoyens pendant 7 siècles.
Le Foyer aujourd'hui doit reprendre son rôle
humanitaire et éducatif.

Il serait malheureux que ce que les barbares,
les guerres de religion, les révolutions, les occupations
n'ont pas détruit, nos hommes éduqués le fassent.

A deux heures d'ici les temps vont leur population

⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.

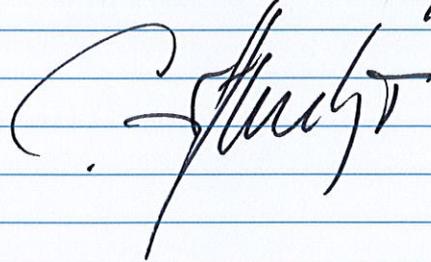
et leur héritage historique disparaitu sous les
Caméras.

J'ai à Nomans, conservons le nôtre

Merci.

12^h00 fermeture de la permanence

Christian HANVESO
Commissaire enquêteur



Mardi 21 janvier 2025.